

Bureau du surintendant des faillites Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

Un organisme d'Industrie Canada An Agency of Industry Canada

District de Québec

No division : 18 - Terrebonne No cour : 700-11-013149-127

No dossier: 41-1598918

Dans l'affaire de la proposition de :

9135-2310 Québec Inc.

Débiteur

RSM RICHTER INC.

Syndic

Date de la proposition : 06 septembre 2012 Garantie :

Assemblée des créanciers : 27 septembre 2012, 11:00

5, Place Ville Marie, 8e étage

Montréal Canada,

Président : Syndic

CERTIFICAT DU DEPOT D'UNE PROPOSITION - Article 62

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- une proposition à l'égard du débiteur susmentionné à été déposée en vertu de l'article 62 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Le syndic susmentionné doit :

- me fournir, sans délai, une garantie selon la somme susmentionnée; et
- envoyer à tous les créanciers, aux moins dix jours avant l'assemblée, un avis de l'assemblée des créanciers, laquelle sera tenue à la date et à l'endroit susmentionnés.

Date: 06 septembre 2012, 14:49



\$